



## A 64 R-EVOLUTION

### FICHE TECHNIQUE

Enduit de lissage minéral fibré, hydrofugé, à base de chaux et de liant hydraulique, à appliquer sur des surfaces à haute résistance mécanique en intérieur et à l'extérieur



Pour l'intérieur/Pour l'extérieur



En sac



Spatule métallique



Taloche éponge

### Composition

A 64 R-EVOLUTION est un enduit de lissage pré-mélangé fibré, hydrofugé, à base de liant hydraulique blanc, de chaux aérienne, de sables sélectionnés et d'additifs spécifiques pour améliorer la mise en œuvre et l'adhérence.

### Conditionnement

- Sacs spéciaux avec protection contre l'humidité d'env. 25 kg

### Domaine d'utilisation

A 64 R-EVOLUTION est un enduit de lissage minéral pour l'intérieur et l'extérieur à haute stabilité dimensionnelle et caractéristiques mécaniques élevées, utilisé pour lisser des surfaces irrégulières absorbantes et non absorbantes particulièrement consistantes (type béton, enduits particulièrement résistants, revêtements plastiques bien adhérents, etc.).

### Préparation du support

Le support doit être parfaitement propre, sans poussière, etc.. Éliminer préalablement toutes traces d'huile, de graisse, de cire, etc.. Le support doit être préparé de façon à éliminer totalement les parties non cohésives jusqu'à obtenir une surface particulièrement compacte et adaptée à supporter un enduit de lissage à hautes performances mécaniques. L'application sur les revêtements en verre est possible à l'intérieur. Dans ce cas, il est nécessaire d'appliquer préalablement le primaire PRIMERTEK 101 et d'attendre le durcissement de celui-ci avant l'application de l'enduit de lissage.

### Mise en œuvre

Ajouter 22 à 24 % d'eau propre et mélanger manuellement ou avec un malaxeur mécanique jusqu'à obtenir un mélange homogène, sans grumeaux et de la consistance souhaitée.

Lisser la surface en appliquant A 64 R-EVOLUTION à l'aide d'une spatule métallique. Si nécessaire (par exemple en cas de supports non homogènes), maroufler un treillis en fibre de verre résistant aux alcalis type FASSANET 160. Appliquer une seconde couche de A 64 R-EVOLUTION dès que la première couche a fait sa prise et talocher ensuite à l'aide d'une taloche éponge. De cette manière, le produit présente une finition parfaitement lisse.

### Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- L'enduit frais doit être protégé du gel et d'un séchage trop rapide. Une température de +5 °C est conseillée comme valeur minimale pour l'application et pour un bon durcissement du produit ; au-dessous de cette valeur la prise serait trop retardé et au-dessous de 0° C le produit encore frais ou pas encore durci serait exposé à l'action de désagrégation du gel.
- La nature des matières premières utilisées (sables naturels), ne permet pas de garantir une couleur uniforme d'une livraison à l'autre : nous recommandons donc de faire livrer en une seule fois la quantité nécessaire à l'exécution du chantier.

**A 64 R-EVOLUTION doit être utilisé tel quel sans ajout d'autres produits.**



## Conservation

Conserver au sec pendant une période maximale de 12 mois à compter de la date marquée sur le sac.

## Qualité

A 64 R-EVOLUTION est soumis à un contrôle minutieux et constant dans nos laboratoires. Les matières premières utilisées sont rigoureusement sélectionnées et contrôlées.

## Données techniques

Masse volumique de la poudre	env. 1.300 kg/m <sup>3</sup>
Épaisseur	2 à 10 mm
Granulométrie	< 0,6 mm
Eau de gâchage	env. 22±24 %
Rendement	pour enduire : env. 1,5 kg/m <sup>2</sup> par mm d'épaisseur
Résistance à la compression après 28 jours (EN 12190)	> 15 N/mm <sup>2</sup>
Teneur en ions chlorure (EN 1015-17)	≤ 0,05 %
Adhérence (EN 1542)	≥ 0,8 MPa
Compatibilité thermique, cycles gel-dégel (EN 13687-1)	≥ 0,8 MPa
Compatibilité thermique, cycles gel-dégel (EN 13687-2)	≥ 0,8 MPa
Compatibilité thermique, cycles gel-dégel (EN 13687-4)	≥ 0,8 MPa
Absorption capillaire (EN 13057)	≤ 0,5 kg·m <sup>2</sup> ·h <sup>-0,5</sup>
Classe	R2 selon EN 1504-3

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.